

SOCIÉTÉ La Semaine Bleue promeut les liens entre les générations

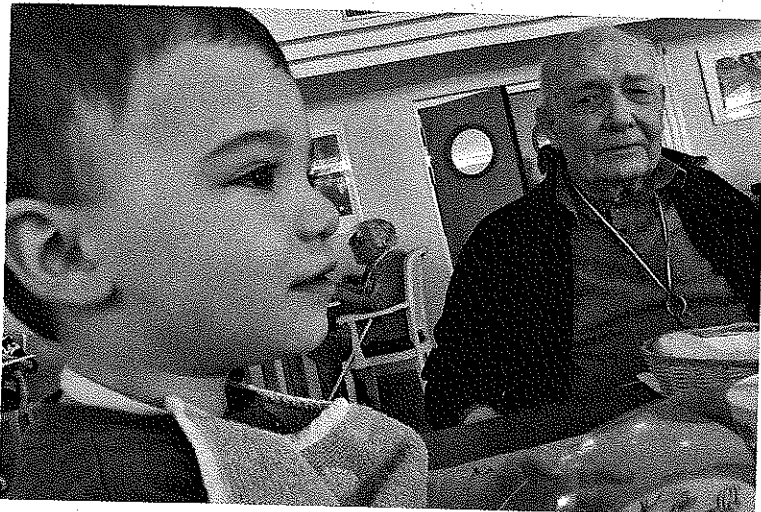
UNE CRÈCHE À LA MAISON DE RETRAITE

CÉLINE BLAMPAIN

Jacques et Georgette ne mangeront pas seuls ce midi. A leurs côtés, Roman, Yaya, Elise ou Pablo, des chérubins d'à peine 2 ans, gesticulent sur leur rehausseur, sous l'œil attentif d'une assistante maternelle. « C'est agréable, ils me rappellent mes petits-enfants », explique Jacques, 88 ans. Jusqu'à dimanche, la Semaine Bleue en faveur des personnes âgées tente de promouvoir la solidarité entre les générations.

Retrouver une place d'adulte

A Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), la maison de retraite de l'Abbaye accueille une crèche depuis maintenant dix ans. Les bambins feraient presque oublier à Georgette ses soucis de santé « Je leur dis de bien s'asseoir, de dire merci, de finir leur assiette pour ne pas gaspiller, raconte-t-elle en souriant. Dans ma chambre, j'ai accroché un dessin qu'un petit garçon m'a offert. » Ce matin, le petit Matthieu, 2 ans, a participé à un atelier pâtisserie avec quatre résidents. « Mon fils aime partager du temps avec ces personnes âgées, raconte Laly,



A Saint-Maur-des-Fossés, Jacques, 88 ans, partage son repas avec des enfants.

sa maman. Nous n'avons pas de famille dans la région. »

Pour Nathalie Pierre, éducatrice spécialisée, les enfants n'ont pas le regard négatif des adultes sur la vieillesse : « A cet âge, ils se moquent de savoir si les personnes sont dépendantes ou en fauteuil roulant. » Quant aux résidents, « le contact avec les tout-petits leur permet

de retrouver une place d'adulte ; ils aident et se sentent valorisés », précise-t-elle. Pascal Champvert, le directeur de cet établissement public, nous fait pourtant part de ses inquiétudes. « L'Etat nous supprime des crédits, alors que nous manquons déjà de moyens. Si ça continue, ces activités intergénérationnelles pourraient bien disparaître. » ■

POLITIQUE

LES VERTS VEULENT SE REFAIRE UN NOM

Pas évident de choisir un nouveau nom de parti politique. Les Verts et Europe Écologie s'en rendent compte à mesure que l'échéance approche : dans moins d'un mois, le 13 novembre, les deux entités doivent fusionner lors de leurs assises nationales, à Lyon. Ce jour-là, un nouveau mouvement verra le jour qui portera la candidature d'Eva Joly à la présidentielle.

Un nom, « ça doit être attractif, reconnaissable et résumer ce que l'on est », synthétise Yannick Jadot, qui devra diriger la campagne d'Eva Joly. Pas de révolution en vue : Le Rassemblement des écologistes, et le plus simple, Les Écologistes, font partie des candidats. Le fantaisiste Mouvement écologiste unifié (MEU) ou l'utopiste Rassemblement Europe Écologie Verts (REEV) devraient être écartés. Mais le plus probable reste encore... Europe Écologie. Ce nom qui rassemblerait des listes diverses remplacerait pour de bon les Verts. « Une rupture dans notre histoire politique », selon Yannick Jadot. ■ 6. w

20 SECONDES

FAITS DIVERS

Tracteur contre bijouterie

Des malfaiteurs ont cambriolé une bijouterie dans la nuit de mercredi à jeudi à Lempdes (Puy-de-Dôme) après avoir brisé la vitrine du magasin à l'aide d'un tracteur. Les voleurs se sont emparés des bijoux sur les présentoirs avant de prendre la fuite à pied. Le tracteur avait été volé dans une exploitation voisine.

JUSTICE

Agnelet veut sortir de prison

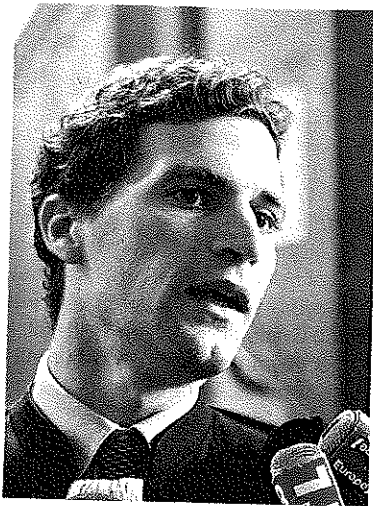
Jean-Maurice Agnelet, condamné en 2007 à vingt ans de réclusion pour l'assassinat trente ans plus tôt à Nice de son ancienne maîtresse Agnès Le Roux, a fait une demande de libération conditionnelle. La demande découle de « la stricte application de la loi pénitentiaire » qui permet à un détenu âgé de plus de 70 ans de ne pas attendre d'en être à mi-peine pour pouvoir faire une première demande, a précisé son avocat.

JUSTICE

LA JUSTICE SE PRONONCE SUR LA DEMANDE DU GROUPE DE TARNAC

Journée décisive pour l'affaire de Tarnac. A 14h, aujourd'hui la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris doit décider si l'enquête antiterroriste qui vise Julien Coupat et neuf autres mis en examen doit être annulée. « Ça serait la porte de sortie la moins humiliante pour la justice », tâche Jérémie Assous, l'un des avocats du groupe de Tarnac. Depuis deux ans, ces libertaires sont au cœur d'un imbroglio politico-judiciaire. Le 11 novembre 2008, des dizaines de policiers cagoulés investissent une ferme de Tarnac (Corrèze) et embarquent neuf personnes. Ils les soupçonnent d'avoir saboté une ligne TGV dans la nuit du 7 au 8 novembre. La presse s'empare de l'affaire. Or, les éléments qui affaiblissent l'accusation se multiplieraient. La défense met en doute la vraisemblance d'une pièce centrale du dossier, le procès-verbal D104, qui retrace la filature de Julien Coupat et de sa compagne dans la nuit cruciale. « Les policiers n'ont pas pu être là. Quand l'avocat général leur demande de se justifier, ils ne sont capables de répondre qu'à un tiers des questions », affirme

M^e Assous. Autre faille, les policiers auraient filmé illégalement un immeuble parisien dans lequel vivait Julien Coupat, aujourd'hui libre et « sous contrôle judiciaire allégé ». « Cette affaire est devenue le cauchemar de l'institution judiciaire », conclut Thierry Lévy, autre avocat du groupe. ■ M. 60.



Jérémie Assous, avocat des dix de Tarnac.

LE CHIFFRE

85,8%

DES 27 MILLIONS DE FOYERS FRANÇAIS ONT UN ACCÈS À LA DIFFUSION NUMÉRIQUE.

(Médiamétrie)

COLLECTIVITÉS LOCALES DÉPARTEMENTS INQUIETS

Les départements, inquiets de l'évolution de leurs finances, ont adopté hier à Avignon à l'unanimité une motion réclamant au gouvernement « des ressources durables et pérennes ». L'adoption de cette résolution par les 102 présidents de conseils généraux, de gauche comme de droite, a été faite sous les applaudissements des participants au congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF). Le ministre du Budget, François Baroin, a annoncé le 1^{er} octobre le gel sur trois ans des dotations de l'Etat aux collectivités locales, au niveau de 50,4 milliards d'euros. ■

SOCIÉTÉ La Semaine Bleue promeut les liens entre les générations

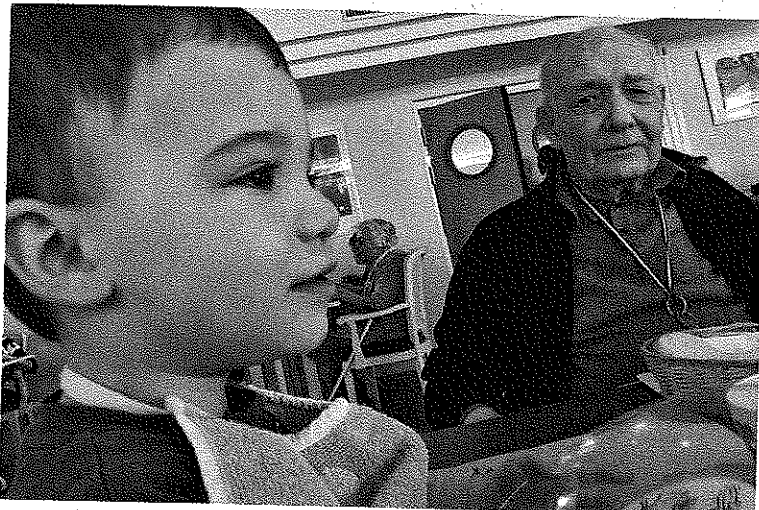
UNE CRÈCHE À LA MAISON DE RETRAITE

CÉLINE BLAMPAIN

Jacques et Georgette ne mangeront pas seuls ce midi. A leurs côtés, Roman, Yaya, Elise ou Pablo, des chérubins d'à peine 2 ans, gesticulent sur leur rehausseur, sous l'œil attentif d'une assistante maternelle. « C'est agréable, ils me rappellent mes petits-enfants », explique Jacques, 88 ans. Jusqu'à dimanche, la Semaine Bleue en faveur des personnes âgées tente de promouvoir la solidarité entre les générations.

Retrouver une place d'adulte

A Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), la maison de retraite de l'Abbaye accueille une crèche depuis maintenant dix ans. Les bambins feraient presque oublier à Georgette ses soucis de santé « Je leur dis de bien s'asseoir, de dire merci, de finir leur assiette pour ne pas gaspiller, raconte-t-elle en souriant. Dans ma chambre, j'ai accroché un dessin qu'un petit garçon m'a offert. » Ce matin, le petit Matthieu, 2 ans, a participé à un atelier pâtisserie avec quatre résidents. « Mon fils aime partager du temps avec ces personnes âgées, raconte Laly,



A Saint-Maur-des-Fossés, Jacques, 88 ans, partage son repas avec des enfants.

sa maman. Nous n'avons pas de famille dans la région. »

Pour Nathalie Pierre, éducatrice spécialisée, les enfants n'ont pas le regard négatif des adultes sur la vieillesse : « A cet âge, ils se moquent de savoir si les personnes sont dépendantes ou en fauteuil roulant. » Quant aux résidents, « le contact avec les tout-petits leur permet

de retrouver une place d'adulte ; ils aident et se sentent valorisés », précise-t-elle. Pascal Champvert, le directeur de cet établissement public, nous fait pourtant part de ses inquiétudes. « L'Etat nous supprime des crédits, alors que nous manquons déjà de moyens. Si ça continue, ces activités intergénérationnelles pourraient bien disparaître. » ■

POLITIQUE

LES VERTS VEULENT SE REFAIRE UN NOM

Pas évident de choisir un nouveau nom de parti politique. Les Verts et Europe Écologie s'en rendent compte à mesure que l'échéance approche : dans moins d'un mois, le 13 novembre, les deux entités doivent fusionner lors de leurs assises nationales, à Lyon. Ce jour-là, un nouveau mouvement verra le jour qui portera la candidature d'Eva Joly à la présidentielle.

Un nom, « ça doit être attractif, reconnaissable et résumer ce que l'on est », synthétise Yannick Jadot, qui devra diriger la campagne d'Eva Joly. Pas de révolution en vue : Le Rassemblement des écologistes, et le plus simple, Les Écologistes, font partie des candidats. Le fantaisiste Mouvement écologiste unifié (MEU) ou l'utopiste Rassemblement Europe Écologie Verts (REEV) devraient être écartés. Mais le plus probable reste encore... Europe Écologie. Ce nom qui rassemblerait des listes diverses remplacerait pour de bon les Verts. « Une rupture dans notre histoire politique », selon Yannick Jadot. ■ c. w.

20 SECONDES

FAITS DIVERS

Tracteur contre bijouterie
Des malfaiteurs ont cambriolé une bijouterie dans la nuit de mercredi à jeudi à Lempdes (Puy-de-Dôme) après avoir brisé la vitrine du magasin à l'aide d'un tracteur. Les voleurs se sont emparés des bijoux sur les présentoirs avant de prendre la fuite à pied. Le tracteur avait été volé dans une exploitation voisine.

JUSTICE

Agnelet veut sortir de prison
Jean-Maurice Agnelet, condamné en 2007 à vingt ans de réclusion pour l'assassinat trente ans plus tôt à Nice de son ancienne maîtresse Agnès Le Roux, a fait une demande de libération conditionnelle. La demande découle de « la stricte application de la loi pénitentiaire » qui permet à un détenu âgé de plus de 70 ans de ne pas attendre d'en être à mi-peine pour pouvoir faire une première demande, a précisé son avocat.

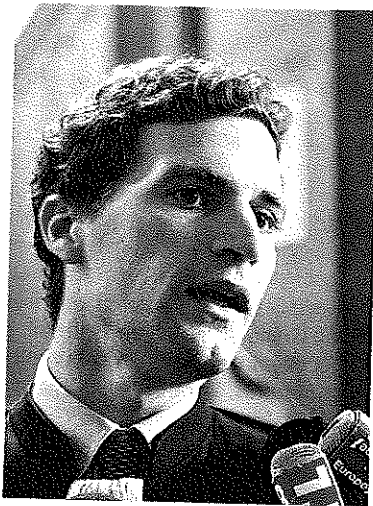
JUSTICE

LA JUSTICE SE PRONONCE SUR LA DEMANDE DU GROUPE DE TARNAC

Journée décisive pour l'affaire de Tarnac. A 14h, aujourd'hui la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris doit décider si l'enquête antiterroriste qui vise Julien Coupat et neuf autres mis en examen doit être annulée. « Ça serait la porte de sortie la moins humiliante pour la justice », lâche Jérémie Assous, l'un des avocats du groupe de Tarnac. Depuis deux ans, ces libertaires sont au cœur d'un imbroglio politico-judiciaire. Le 11 novembre 2008, des dizaines de policiers cagoulés investissent une ferme de Tarnac (Corrèze) et embarquent neuf personnes. Ils les soupçonnent d'avoir saboté une ligne TGV dans la nuit du 7 au 8 novembre. La presse s'empare de l'affaire. Or, les éléments qui affaiblissent l'accusation se multiplieraient. La défense met en doute la vraisemblance d'une pièce centrale du dossier, le procès-verbal D104, qui retrace la filature de Julien Coupat et de sa compagne dans la nuit cruciale. « Les policiers n'ont pas pu être là. Quand l'avocat général leur demande de se justifier, ils ne sont capables de répondre qu'à un tiers des questions », affirme

M^e Assous. Autre faille, les policiers auraient filmé illégalement un immeuble parisien dans lequel vivait Julien Coupat, aujourd'hui libre et « sous contrôle judiciaire allégé ». « Cette affaire est devenue le cauchemar de l'institution judiciaire », conclut Thierry Lévy, autre avocat du groupe. ■

M. 60.



Jérémie Assous, avocat des dix de Tarnac.

LE CHIFFRE

85,8%

DES 27 MILLIONS DE FOYERS FRANÇAIS ONT UN ACCÈS À LA DIFFUSION NUMÉRIQUE.

(Médiamétrie)

COLLECTIVITÉS LOCALES DÉPARTEMENTS INQUIETS

Les départements, inquiets de l'évolution de leurs finances, ont adopté hier à Avignon à l'unanimité une motion réclamant au gouvernement « des ressources durables et pérennes ». L'adoption de cette résolution par les 102 présidents de conseils généraux, de gauche comme de droite, a été faite sous les applaudissements des participants au congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF). Le ministre du Budget, François Baroin, a annoncé le 1^{er} octobre le gel sur trois ans des dotations de l'Etat aux collectivités locales, au niveau de 50,4 milliards d'euros. ■